

ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES MONITEURS EXERÇANT À TITRE PROFESSIONNEL ET/OU RÉMUNÉRÉ

(avantages réservés aux moniteurs licenciés FFESSM)
Rappel : ne peuvent exercer à titre professionnel et/ou rémunéré
sur le territoire français que les titulaires du Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif

GARANTIES PRO DE BASE

	PRO BASIC	PRO 1	PRO 2	PRO 3
Responsabilité civile - du moniteur - des élèves	Telle que définie au contrat fédéral Telle que définie au contrat fédéral			
Indemnités contractuelles consécutives à un accident				
- Décès ou disparition judiciairement constatée	20 634 €	20 634 €	82 536 €	144 438 €
- Invalidité permanente	20 634 €	20 634 €	123 804 €	144 438 €
- Frais de traitement	7 222 €	26 308 €	28 887 €	28 887 €
- Frais de caisson en France, en DOM et COM	36 110 €	36 110 €	36 110 €	36 110 €
- Frais de recherche	3 610 €	3 610 €	14 444 €	14 444 €
- Garantie d'assistance dont frais de caisson à l'étranger	31 983 €	31 983 €	31 983 €	300 000 €
- Soutien psychologique et pédagogique	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
- Incapacité temporaire	Néant	10 € par jour	31 € par jour	51 € par jour
		Versés à compter du 3 ^{ème} jour de l'incapacité constatée médicalement et au maximum pour 365 jours d'incapacité		
- Protection juridique	Néant	Prestation d'information juridique par téléphone, du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30, au numéro : 01 30 09 97 93 Référence à rappeler : N° 2484581204		

GARANTIES PRO TOP *

(Garanties de base ci-dessus + Assurance voyage plongée dans le MONDE ENTIER)
Ces garanties sont valables quelque soit le nombre de voyages plongée pendant la durée de validité de la licence

- Annulation voyage plongée	- 6 190 € par bénéficiaire et 30 951 € pour un même événement - Franchise de 31 € par personne et par dossier			
- Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical	- 6 190 € par bénéficiaire et 30 951 € pour un même événement - Sans franchise			
- Interruption de votre voyage plongée en cas de de retour anticipé suite au décès d'un ascendant ou descendant	Néant	Néant	Néant	6 190 € par bénéficiaire sans franchise
- Interruption de vos activités en cas d'atteinte corporelle	Néant	Néant	Néant	310 € par séjour sans franchise
- Assurance bagages voyage plongée	- 787 € par bénéficiaire et par voyage - Franchise de 31 € par bénéficiaire			
- Garantie "avance sur caution pénale à l'étranger"	11 865 €	11 865 €	11 865 €	30 951 €

TARIFS ANNUELS TTC

CATÉGORIES	PRO BASIC	PRO 1	PRO 2	PRO 3
• Pro de base	40 €	141 €	256 €	366 €
• Pro Top	59 €	160 €	275 €	392 €

(*) Retrouvez les Conditions Générales du contrat TOP FFESSM sur : www.cabinet-lafont.com (Rubrique "service en ligne")